

Communiqué de presse :

Crise du coronavirus : Décision du Conseil fédéral accueillie avec enthousiasme

Aarau, le 16 avril 2020 – JardinSuisse, l'association suisse des entreprises horticoles, se félicite de la décision que le Conseil fédéral a prise aujourd'hui, à savoir d'autoriser les jardineries, les garden centres et les magasins de fleurs à vendre leurs fleurs et leurs plantes.

L'interdiction de la vente libre valable depuis la mi-mars touche les entreprises de la branche verte de plein fouet. Comme les produits horticoles sont des biens périssables, la crise a déjà engrangé des pertes chiffrées en millions de francs, car au printemps, c'est la saison où les jardineries réalisent normalement 40 à 60% de leur chiffre d'affaires. Ces circonstances précaires ont fait que les entreprises ont dû réagir vite et ont installé une boutique en ligne pour la vente, un service de collecte sur place ou un service de livraison.

Avec la décision que le Conseil fédéral a prise aujourd'hui, à savoir de permettre aux jardineries, aux garden centres ainsi qu'aux magasins d'alimentation de vendre leurs fleurs et leurs plantes dès le 27 avril, un dommage supplémentaire dû à la perte d'autres plantes a au moins pu être évité. Olivier Mark, président de JardinSuisse, déclare : « L'appel urgent que nous avons lancé au Conseil fédéral pour autoriser la vente aussi rapidement que possible porte ses fruits. Sa décision rend désormais la situation claire pour les entreprises horticoles, qui peuvent ainsi faire des projets concrets et s'organiser tout en respectant les règles de sécurité. ».

Personne de contact:

Martina Hilker, Responsable du département Communication / Politique, Tél. 044 388 53 50, m.hilker@jardinsuisse.ch

JardinSuisse

L'association patronale JardinSuisse réunit les intérêts de plus de 1'700 entreprises horticoles actives dans le paysagisme, la production de plantes et de fleurs coupées, la pépinière, ainsi que des propriétaires privés de centres de jardinage actifs dans toute la Suisse. Elle s'implique dans l'amélioration de l'accès au marché en faveur de ses membres, pour un comportement environnemental durable, et pour un haut niveau dans la formation professionnelle des collaborateurs. La branche emploie plus de 24'000 personnes dans plus de 4'500 entreprises. La valeur ajoutée brute annuelle de la branche est supérieure à 4,5 milliards de francs.